

Helpévia, un groupement d'achats responsable

Helpévia vient de publier sa 5^{ème} Communication sur le Progrès (COP) sur le site du Global Compact.

Le Global Compact, initiative de l'ONU, est aujourd'hui la plus large initiative internationale d'engagement volontaire en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprise (RSE).

Le Global Compact invite les entreprises à s'engager volontairement, à progresser sur dix principes universellement reconnus en lien avec :

- Les droits de l'homme
- Les normes internationales du travail
- L'environnement
- La lutte contre la corruption.

En signant le Global Compact en mars 2015, Helpévia s'est engagée à intégrer les 10 principes dans sa stratégie, à progresser tous les ans sur ces principes et à communiquer annuellement ses bonnes pratiques en publiant un document sur le site Internet du Global Compact.

La crise sanitaire que nous traversons a renforcé l'importance des valeurs de la RSE et leurs pertinences au sein de l'Entreprise et de ses parties prenantes.

Déployée depuis plusieurs années chez Helpévia, la RSE s'est plus encore positionnée depuis mars 2020 comme un outil de progrès et de performance : qualité de vie au travail et cohésion pour les équipes, accompagnement et soutien des établissements de santé, déontologie dans les achats en période de pénurie et d'urgence, prise de conscience d'une utilisation digitale responsable, etc.

Autant d'actions initiées pour s'adapter à l'actualité que l'on retrouve dans cette Communication sur le Progrès en complément de celles déjà planifiées.

Cette publication est l'occasion de se pencher sur l'ensemble de la démarche RSE d'Helpévia.

L'engagement d'Helpévia ou le choix d'une ambition

La politique Développement Durable/RSE d'Helpévia relève d'une volonté forte de sa direction qui a souhaité très tôt inscrire des engagements dans ce sens.

La RSE se vit au quotidien chez Helpévia et notamment par son mode de fonctionnement reposant sur une gouvernance partagée et de nombreuses coopérations en interne.

Un code de déontologie exprime depuis 2013 une exigence générale d'intégrité et de cohérence dans les pratiques métiers. Il nous est apparu important d'adhérer à un code de comportement, reflet de valeurs partagées qui guident nos actions au

quotidien et en toutes circonstances depuis 40 ans. En tant qu'intermédiaire entre les établissements de santé et les fournisseurs, cette démarche prend tout son sens.

Le 4^{ème} critère de choix lors des référencements

Le Développement Durable est intégré comme 4ème critère de choix lors des référencements depuis 2011 avec le triple objectif :

- Evaluer la démarche des fournisseurs pour répondre aux attentes des adhérents en matière d'achat responsable.
- Sensibiliser les adhérents & les fournisseurs en valorisant des initiatives responsables comme élément de différenciation.
- Proposer un 4ème critère de choix lors des référencements au même titre que le produit, le prix et le service.

L'évaluation de chaque fournisseur

La démarche Développement Durable de chaque fournisseur est évaluée lors de chaque renouvellement de marché. Cette évaluation s'effectue grâce à un questionnaire construit à partir des 7 questions centrales de l'SO 26000.

En 2020, la démarche de plus de 700 fournisseurs a ainsi été évaluée.

Le résultat de cette évaluation est communiqué aux adhérents pour une aide à la décision lors du référencement. Il figure également au Web catalogue pour les guider dans leurs achats au quotidien. Les fournisseurs qu'ils soient référencés ou pas, sont également informés du résultat du questionnaire.

L'approche globale

Faciliter une approche globale de l'offre des fournisseurs, permet une compréhension plus objective de cette offre en y incluant la notion de produit, de service et de prix.

N'oublions pas que le moins disant n'est pas toujours le moins cher ! La démarche Achat Responsable nous encourage à appréhender le cycle de vie du produit avec tous les coûts induits par son utilisation (maintenance, consommables, gestion des déchets...).

Le produit local

Bien conscients de la préoccupation des établissements à se fournir, dès que possible, localement, nos efforts se sont portés sur l'alimentation, marché pour lequel cette notion a du sens à plus d'un titre : soutien à l'économie locale, qualité et fraîcheur des produits et diminution de l'impact carbone. Des fournisseurs ont été

identifiés sur différentes régions Helpévia pour des produits sensibles tels que la boucherie/volaille, les produits frais, la marée et un peu d'épicerie.

Une veille spécifique

Une base documentaire a été structurée afin de :

- Partager les connaissances Développement Durable collectées par Helpévia avec l'ensemble des adhérents,
- Effectuer une mise à jour régulière des informations techniques, réglementaires, sociales et environnementales,
- Permettre à chacun de compléter sa certification HAS et sa propre démarche Développement Durable.

Les groupes de travail tripartites

Depuis 2013, un projet unique et original, dénommé « Groupe Tripartite », a été initié. Le principe : réunir hors contexte de négociations de marchés, un panel d'adhérents, des industriels et des collaborateurs Helpévia autour d'une thématique sensible liée au Développement Durable.

Les objectifs :

- améliorer l'offre des fournisseurs,
- sensibiliser les professionnels de santé et faire évoluer leurs pratiques,
- évaluer les enjeux de secteur tout tenant compte des problématiques liées à l'environnement, aux conditions de travail, aux aspects économiques, etc...

Le processus de traitement des endoscopes et les produits d'entretien ont ainsi été traités et ont donné lieu à la publication de livrets. Ces livrets sont à disposition sur demande des établissements.

Des guides pédagogiques et informatifs

Toujours dans cette démarche d'accompagnement des établissements de santé dans le déploiement de la RSE dans leur établissement, nous avons publié différents livrets, véritables outils d'aide à la décision.

[• Guide des déchets](#)

Un outil de travail pragmatique et facilitant pour une meilleure maîtrise des déchets (un des critères de la certification HAS v2014, 7e) : diminution des volumes, réduction des coûts liés et par voie de conséquence réduction de l'impact environnemental.

- [Guide DD des établissements sanitaires](#)

Un support pour enrichir la certification HAS des établissements, les aider à mettre en œuvre le DD dans leur établissement, en faisant le lien entre les critères HAS et les questions centrales de l'ISO 26000 avec des propositions d'actions concrètes.

- Guide MS (*à paraître*)

Un livret pour faciliter la mise en place d'une démarche RSE en médico-social en lien avec l'ISO 26000 et l'évaluation externe des établissements médico-sociaux. Un ensemble de propositions d'actions illustré par des retours d'expérience.

**Retrouvez notre Communication sur le Progrès
sur le site du Global Compact [ici](#)**

Contact et information :

Helpévia - Sophie Tabouelle – sophie.tabouelle@helpevia.fr – 02.32.81.00.94



GROUPEMENT D'ACHATS ET DE REFERENCEMENT

- 3 700 adhérents dont plus de 400 établissements sanitaires (MCO, SSR, PSY, PSAD, DIALYSE, HAD) et plus de 3 200 médico sociaux (EHPAD, MAS, FAM, HANDICAP, PETITE ENFANCE)
- 70 collaborateurs dont 20 Acheteurs issus d'Éts de Santé ou de l'Industrie (Cadres de Santé, Pharmaciens, Experts Restauration Collective, Infirmiers & I.B.O.D.E Ingénieur Biomédical, Cadres de l'industrie, Directeurs etc..)
- 9 responsables régionaux répartis sur l'ensemble du territoire
- Chiffre d'affaires 2019 : plus de 11 M€
- 1,5 milliards d'euros de potentiels d'achats
- 10% des achats de santé public / privé français
- 20% du secteur privé
- + de 70 marchés négociés